

2015-6284

2016-02-02

SOLVAY CHEMICALS INC.
3737 Buffalo Speedway, Suite 800,
Houston TX 77098 USA
TELEPHONE: 1-800-SOLVAYC
(1-800-765-8292)

ALKAQUAT DMB-451, 82%

SOLUTION

LIRE LÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GERMICIDE CONCENTRÉ

UNIQUEMENT POUR LA FABRICATION

DANGER
POISON
CORROSIF

GARANTIE

Chlorures de n-alkyl (40% C12, 50% C14, 10% C16) diméthyl benzyl ammonium
...82%

NO. DHOMOLOGATION: 19124

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net: 195 kg

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les Produits Antiparasitaires*. L'Alkaquat DMB-451, 82% est un concentré destiné uniquement à la préparation des produits. Ce produit ne doit pas être utilisé ou mélangé avec des réducteurs ou des oxydants car un tel mélange peut être explosif. Ne pas utiliser avec du savon ou un agent de surface anionique. Les fabricants de formulation sont tenus d'obtenir leurs propres enregistrements en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Corrosif. Cause des blessures graves aux yeux et à la peau au contact. Porter des lunettes étanches, un écran facial et des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit.

Nocif ou mortel si ingéré.

Ce produit est toxique pour les poissons. Garder loin des lacs, des cours d'eau ou des étangs. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

PREMIERS SOINS:

En cas d'éclaboussures aux yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Administrer un traitement symptomatique.

Le lavage d'estomac peut être contre-indiqué en cas de blessures aux muqueuses. Des mesures de protection contre un choc circulatoire ainsi que l'apport d'oxygène et l'utilisation d'appareils respiratoires manuels ou mécaniques peuvent s'avérer nécessaires. Si les convulsions persistent, contrôler en administrant prudemment une injection intraveineuse de barbiturique à court effet.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour des renseignements détaillés concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))